

Vœu du groupe Toulouse Ensemble demandant au Gouvernement de maintenir l'effort budgétaire dans le soutien à l'innovation et la recherche de la filière aéronautique française

Affaires Juridiques et Assemblées - Administration du Conseil Municipal
17-0185

Vœu rapporté par François CHOLLET

Mesdames, Messieurs,

L'excellence de l'aéronautique est un des domaines de la réussite toulousaine reconnu dans le monde entier. Notre écosystème a tout sa part dans les excellents résultats du secteur aéronautique français, un secteur qui est « une oasis dans un monde qui craque de partout » comme le rappelait, en janvier 2017, Marwan LAHOUD, Président du GIFAS.

En effet, avec le siège de deux avionneurs, Airbus et ATR, 370 entreprises directement impliquées dans leur *supply chain*, des grandes écoles comme l'ENAC et l'ISAE-SUPAERO, des établissements de R&D comme l'ONERA ou encore l'IRT Saint-Exupéry et le pôle de compétitivité Aerospace Valley pour faire le lien entre recherche, formation et Industrie, Toulouse est un acteur de premier plan de la filière aéronautique mondiale et mérite assurément son statut de capitale française de l'aéronautique.

Les collectivités locales, dans les missions qui sont les leurs, sont, par ailleurs, résolument engagées aux côtés des industriels de cette filière : campus d'innovation Toulouse Aerospace, aménagement de Francazal, desserte des sites de productions avec la future 3^e ligne de métro...

Toulouse Aerospace est le nouveau quartier dédié à l'innovation, qui a pour objet la consolidation des filières de l'aéronautique, espace et systèmes embarqués, ainsi que des domaines que ces filières mobilisent : matériaux, numérique, robotique, capteurs, objets communicants, fabrication additive...

Lors de sa présentation des vœux à la presse, Marwan LAHOUD, Président du GIFAS, a pointé la baisse du soutien de l'Etat dans la recherche aéronautique. En 2010, le budget « recherche aéronautique » de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) s'élevait à 150 millions d'euros. Aujourd'hui, seuls 50 millions d'euros sont prévus dans la Loi de Finances pour 2017, avec la disparition du chapitre aéronautique dans le 3^e volet du Projet d'Investissement d'Avenir.

Ainsi, à l'instar du GIFAS et du CESER d'Occitanie, nous nous inquiétons de cette baisse du soutien public de l'Etat dans le domaine de la recherche dédiée à l'aéronautique sur cette période et des conséquences en matière d'innovation que cela pourrait avoir à moyen-terme sur la dynamique locale.

Les efforts des collectivités locales, auxquels s'ajoutent les dizaines de millions d'euros des industriels qui sont impliqués dans l'IRT Saint-Exupéry, dont les locaux sont en construction à Toulouse Aerospace, verraient leurs effets atténués si l'Etat ne maintenait pas son effort dans l'innovation.

C'est pourquoi le Conseil Municipal de la Ville de Toulouse demande au Gouvernement de stopper la baisse des crédits de soutien à l'innovation et la recherche de la filière aéronautique française.